

FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ ET PORTER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION

DANS LES MÉTIERS DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE



DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE



SOMMAIRE

ORGANISER

P.2 L'AFT DANS LE CONTEXTE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES TRANSPORTS

- Les réformes de la formation professionnelle
- L'intervention de l'AFT
- Moyens et organisation

SENSIBILISER

P.6 L'AFT AU CŒUR DES RÉGIONS

- Les missions de la Délégation régionale

COOPÉRER

P.10 L'AFT AU CŒUR DE LA PÉDAGOGIE

- La coopération avec l'Éducation nationale
- L'appui au rectorat
- La coopération avec le ministère de l'Enseignement supérieur
- L'ingénierie pédagogique

MOBILISER

P.14 L'AFT AU CŒUR DE L'INFORMATION ET DE L'ORIENTATION

- Les publics
- Les outils numériques
- La création de supports d'information
- Le département Études Transport et Logistique

S'ENGAGER

P.18 L'AFT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS SOCIÉTALES

- Le handicap et les personnes à mobilité réduite
- La mixité
- La prévention des addictions
- La prévention de l'environnement
- Les actions conventionnelles nationales : agir pour le bénéfice du Transport-Logistique

P.24 LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

ATTRACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION, L'AFT, ACTEUR PROFESSIONNEL AU CŒUR D'UNE ACTION COLLECTIVE

*L'AFT se concentre sur
sa mission d'origine*

“ 2014 fut une année de profondes mutations. D'abord pour la formation professionnelle dans son ensemble avec la loi du 5 mars 2014 qui a une nouvelle fois rebattu les cartes en renforçant le lien formation-qualification-emploi, en accentuant le rôle des Régions, en donnant une place significative au paritarisme ou encore en donnant plus d'autonomie aux salariés et aux demandeurs d'emploi dans le choix de leur évolution professionnelle.

Ensuite, dans le cadre de la formation professionnelle Transport-Logistique, pour l'AFT-IFTIM qui a tourné une page importante au 31 décembre 2014 en se scindant en deux entités distinctes : AFT et AFTRAL.

Pour 2015 et les années à venir, l'AFT se recentre sur sa mission d'origine : le développement de la formation professionnelle dans le Transport-Logistique. Les leviers d'action sont multiples* et l'implication de l'association totale, tant sur le plan national que régional, avec ses délégations. En concertation avec l'ensemble de ses partenaires**, l'AFT met tout en œuvre pour favoriser et coordonner les synergies entre les différents acteurs de la Branche Transport-Logistique au bénéfice des entreprises et de leurs collaborateurs.

Le leitmotiv de l'AFT reste le même : favoriser l'attractivité, porter le développement de la formation, c'est contribuer à toujours plus d'efficience dans le Transport et la Logistique.

Jean-Paul Deneuille,
Président Délégué Général de l'AFT

* Exemples d'actions : soutien technique, pédagogique et/ou financier auprès de l'Éducation nationale et des organismes de formation de la branche ; orientation, information et accompagnement pour les jeunes, les demandeurs d'emploi, les salariés et les entreprises de la Profession, etc.

** Organisations Professionnelles, partenaires sociaux, OPCA Transports et Services ; opérateurs de formation ; CPNE ; Pôle emploi ; missions locales ; organismes professionnels ; Conseils régionaux ; ministère de l'Éducation nationale ; ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; ministère de la Défense ; ministère des Transports ; ministère de l'Emploi, du Travail, de la Formation professionnelle et du Dialogue social ; etc.



Financer Organiser Décentraliser

La formation professionnelle en Transport-Logistique



UNE ARCHITECTURE COMPLÈTE

Centres de formation, CFA, écoles professionnelles, établissements scolaires et enseignement supérieur




UN COÛT ÉLEVÉ

généralisé par l'obligation d'utiliser des ressources techniques onéreuses à capacité d'accueil réduite



UNE NÉCESSITÉ ANNUELLE

d'accueillir 30 000 candidats conducteurs en formation initiale



DES FORMATIONS TOUS NIVEAUX ET TOUS PROFILS

du CAP au Bac+5 formation initiale et continue

LES RÉALITÉS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN TRANSPORT-LOGISTIQUE



UNE EXIGENCE SOCIÉTALE

de sécurité, de développement durable et d'ouverture à l'Europe



UN FINANCEMENT ADAPTÉ

Effet de levier entre la Ressource affectée, la taxe d'apprentissage, les concours publics et les contributions des entreprises



UN SECTEUR DE PME

qui impose de délivrer une formation décentralisée, au plus près des bassins d'emploi



UNE INTERVENTION ÉLARGIE

à la fonction Transport et Logistique des entreprises industrielles et commerciales



L'AFT DANS LE CONTEXTE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES TRANSPORTS

Les réformes de la formation professionnelle

UNE ÉVOLUTION CONTINUE

➤ En une vingtaine d'années, par vagues successives, la formation professionnelle a connu des modifications et des changements profonds, quels que soient les domaines (initiale et continue), les acteurs (publics et privés), les parties (entreprises et salariés).

La dernière réforme législative du 5 mars 2014 a parachevé cette évolution, marquée par l'émergence du paritarisme, le rôle accru des Régions, le renforcement du lien formation-qualification-emploi, la prise en compte individualisée des parcours professionnels.

Collecteur et répartiteur unique de la **taxe d'apprentissage** pour la branche Transport et Logistique jusqu'au 31 décembre 2015, l'AFT agira, dès 2016, dans le cadre d'une convention tripartite, telle que prévue par la loi, avec l'Éducation nationale et l'OPCA Transports et Services pour effet en 2016.

Il s'agit au total d'un bouleversement qui prend dans le Transport et la Logistique un relief particulier.

UN IMPACT STRUCTURANT : DE L'AFT-IFTIM À L'AFT ET À AFTRAL

➤ Ce bouleversement a eu un impact majeur sur le Groupe AFT-IFTIM, qui gérait chaque année, en formation initiale longue ou en formation continue plus courte, plus de 200 000 personnes.

En moins de cinq ans, en plusieurs étapes, l'AFT-IFTIM s'est transformée et s'est finalement scindée en deux entités distinctes :

AFT-IFTIM
La formation transport logistique



2015

DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE



L'AFT retrouve sa mission d'origine : le développement de la formation professionnelle Transport-Logistique.

AFTRAL



Apprendre et se former en transport et logistique

AFTRAL regroupe les actions de formation continue, les écoles professionnelles et les centres d'apprentis.

Plus de

132 M€

engagés par l'AFT
au bénéfice de la formation
en 2014

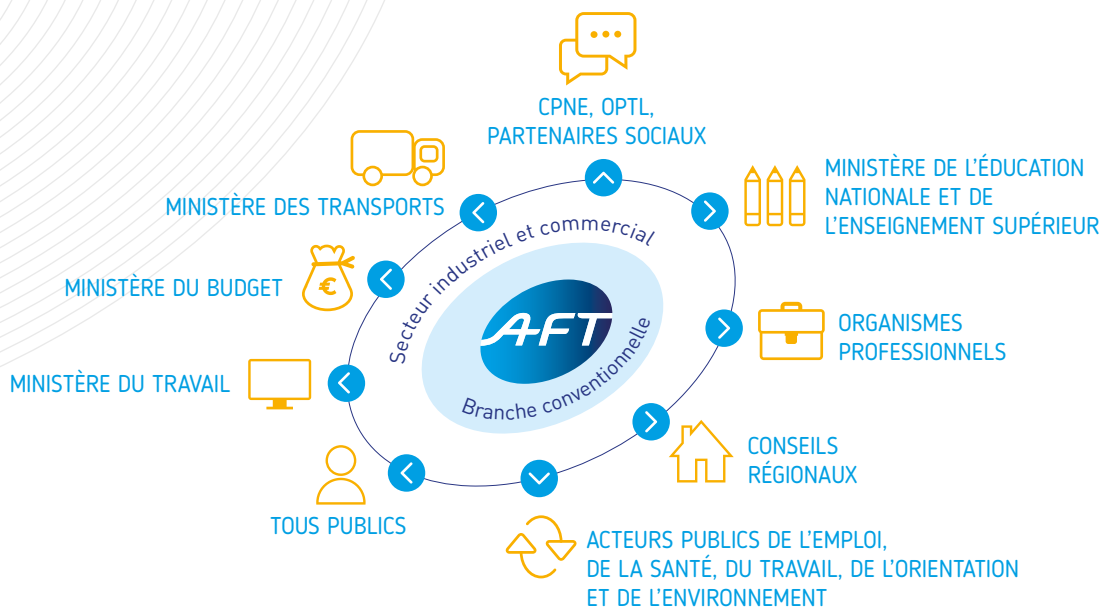
L'intervention de l'AFT

Créée en 1957, l'AFT est l'organisme de développement de la formation professionnelle Transport et Logistique*. Elle a vocation à intervenir au profit des entreprises relevant de la convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport et des entreprises industrielles et commerciales disposant de moyens de transport. Pour remplir cette mission, elle a signé des conventions de coopération avec les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, des Transports, du Travail et du Budget.

À ce titre, les actions de l'AFT s'inscrivent, en particulier, dans le cadre de la politique de formation professionnelle mise en place au sein de la branche. La convention collective nationale (CCNTR) et l'accord de branche du 1^{er} février 2011 en constituent les bases réglementaires, en complément des accords nationaux et interprofessionnels.

L'AFT ASSURE SA MISSION GÉNÉRALE DE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION PAR :

- La mise en œuvre de la politique de formation définie par les organisations professionnelles ;
- La signature de conventions avec les ministères et divers grands organismes ;
- L'information et l'orientation des publics (en particulier jeunes et demandeurs d'emploi).



* La logistique consiste à gérer les flux physiques dans le but de mettre à disposition des ressources correspondant à des besoins. Le transport consiste à déplacer les produits d'un lieu à un autre via des moyens appropriés sur des voies de communication terrestres, maritimes ou aériennes.

Moyens et organisation

LA RESSOURCE AFFECTÉE

➤ Cette taxe, affectée à l'AFT par le Code Général des Impôts et gérée par elle, est assise sur les immatriculations des véhicules utilitaires de plus de 3,5 tonnes demandées par les entreprises de Transport (transport public ou privé). Son montant représente environ 60 millions d'euros par an.

L'AFT l'affecte sous forme d'aide à la personne aux opérateurs de formation, pour leur permettre de réaliser des formations de conducteurs routiers débouchant sur des **Titres professionnels** délivrés par le ministère du Travail ou la **FIMO** (Formation initiale minimale obligatoire).

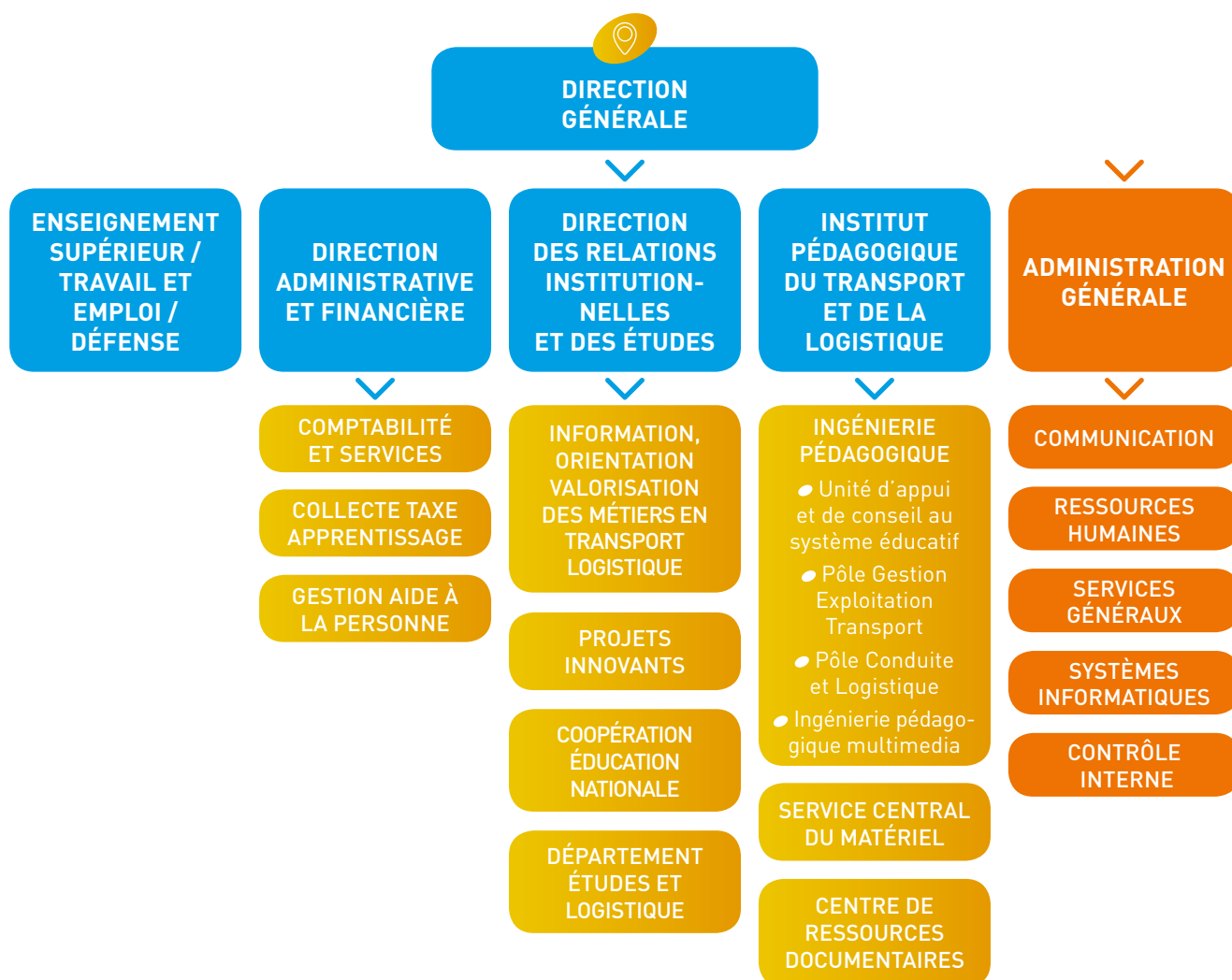
Un Contrôleur général (ministère du Budget) et un Commissaire du gouvernement (ministère des Transports) siègent au Conseil d'administration de l'AFT.

LES RESSOURCES HUMAINES

➤ L'AFT regroupe une centaine de salariés pour mener à bien l'ensemble de ses missions. Elle s'appuie sur la compétence de l'Institut pédagogique du transport et de la logistique (IPTL), qui œuvre dans le domaine de l'ingénierie de formation et coopère avec l'Éducation nationale au sein de l'Unité d'appui et de conseil au système éducatif (UACSE).

“ 60 millions d'euros annuels de ressource affectée, une centaine de collaborateurs et un Institut pédagogique ”

Organigramme fonctionnel de l'AFT





Développer
Sensibiliser
Accompagner Orienter





L'AFT AU CŒUR DES RÉGIONS



L'AFT bénéficie d'une organisation décentralisée qui repose sur ses Délégations régionales, présentes dans les 21 régions continentales. La Délégation régionale, placée sous l'autorité et la responsabilité du Directeur des relations institutionnelles et des études (DRIE), est le représentant de l'AFT en région.

Les missions de la Délégation régionale

- **Valoriser les métiers et développer la formation** dans le secteur des transports et de la logistique ;
 - **Orienter les jeunes et les adultes** sur les métiers, les emplois et les formations relevant du secteur Transport-Logistique ;
 - **Développer la coopération** avec les établissements qui dispensent des formations Transport-Logistique, en relation avec la profession, les ministères, les représentants académiques et les Conseils régionaux ;
 - **Aider à mieux appréhender les besoins** en emploi, qualification et formation grâce à une enquête annuelle réalisée auprès des entreprises.
- Celle-ci constitue un outil de connaissance, de dialogue et d'action à l'échelon des régions et des bassins d'emploi ;
- **Développer des actions innovantes** d'accompagnement des salariés et des entreprises dans les domaines de la santé au travail, de l'hygiène et de la prévention.



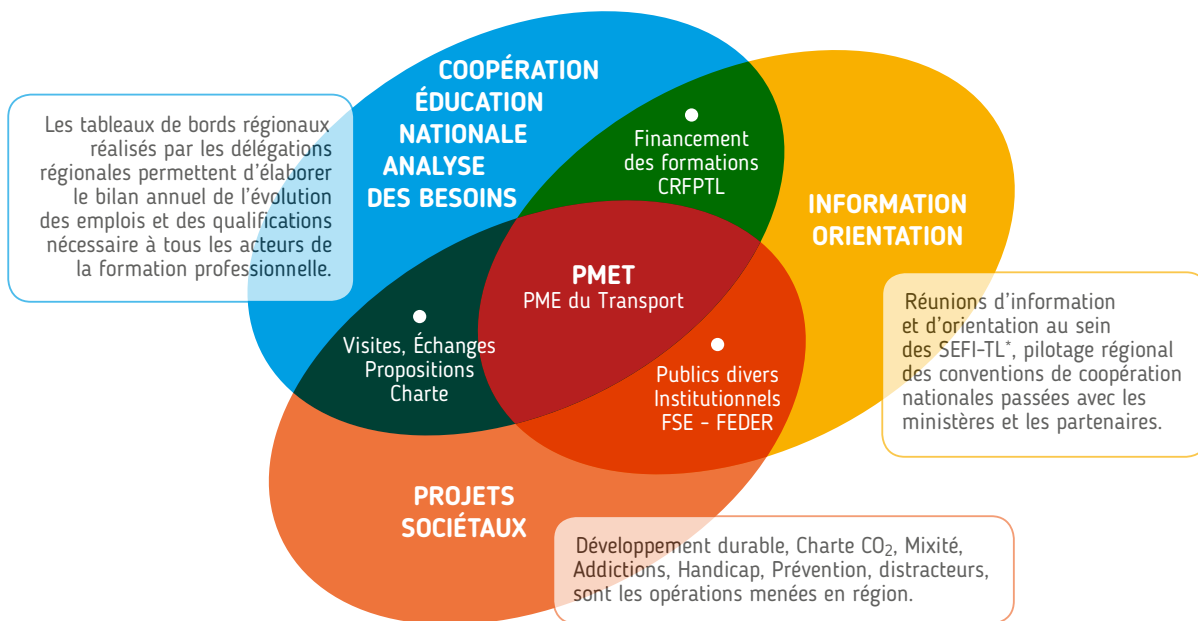
COMPOSITION HABITUELLE D'UNE DÉLÉGATION

- Un Délégué régional
- Un Conseiller emploi et formation
- Un Chargé de mission CO₂
- Une Assistante



Diagramme des missions d'une délégation régionale

Intervention auprès des entreprises du compte d'autrui et du compte propre.
Déclinaison régionale de la politique définie au niveau national.



“ Sensibiliser les dirigeants d'entreprise aux questions d'emploi et de qualification, les amener à percevoir la formation comme une aide, voire une solution à leurs problèmes ”

PARTENAIRE DES PROFESSIONNELS DU TRANSPORT

L'AFT accomplit ses missions avec les professionnels du transport et de la logistique :

- Les délégués des fédérations du Transport ;
- Les CRFPTL (Comités Régionaux de Formation Professionnelle Transport et Logistique**) associés et consultés sur les orientations politiques de la formation professionnelle dans le secteur ;
- Les OPTL*** régionaux dans lesquels siègent les partenaires sociaux.



PARTENAIRE DES ENTREPRISES

Compte tenu des difficultés rencontrées par certaines entreprises en matière de formation, le délégué intervient auprès des dirigeants d'entreprise pour les sensibiliser aux questions d'emploi, de qualification et de formation à l'échelle de leur entreprise, et les amener à percevoir la formation comme une aide, voire **une solution à leurs problèmes de gestion et d'exploitation.**

Pour cela, il apporte une **assistance** en matière de recrutement et de formulation des besoins en vue d'un diagnostic de l'emploi et de l'élaboration d'un plan d'action.

* SEFI-TL : Service Emploi Formation Information Transport-Logistique.

** Les CRFPTL sont composés principalement de chefs d'entreprises, de professionnels du transport et de la logistique, de représentants des services déconcentrés de l'État (DIRECCTE, DREAL, Rectorat), de proviseurs, d'inspecteurs d'académie, de professeurs et de maîtres formateurs.

*** OPTL : Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique.

PARTENAIRE DES POUVOIRS PUBLICS

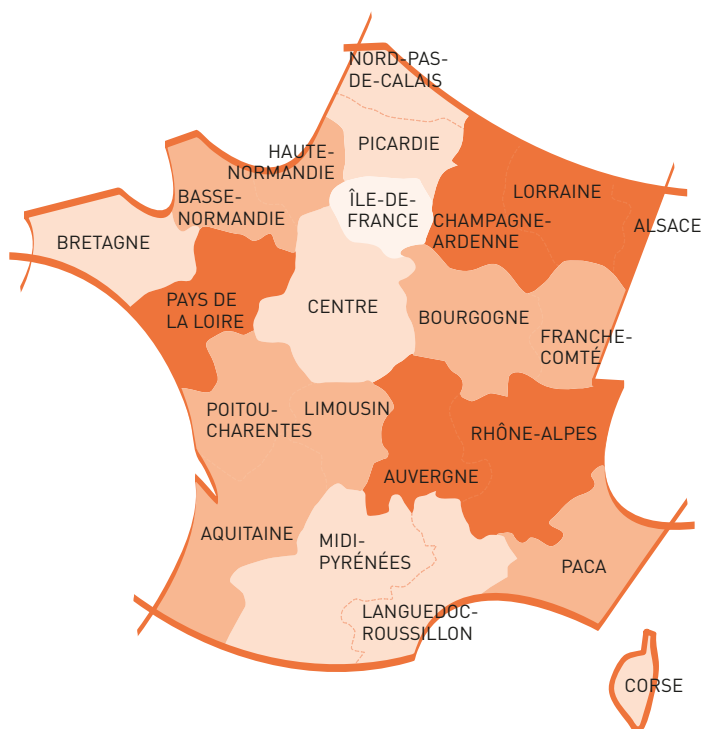
➤ Soutenue par la représentation professionnelle, l'AFT est associée en région à l'établissement de la carte scolaire, à la mise en place des Contrats d'Objectifs Régionaux (COR), des Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) et du Contrat de Plan Régional Des Formations professionnelles (CPRDF).



“ À terme, les régions françaises seront de taille équivalente aux autres régions européennes et seront ainsi capables de bâtir des stratégies territoriales.

Carte des 13 futures régions administratives

(Pour l'AFT, la Corse est rattachée à PACA)

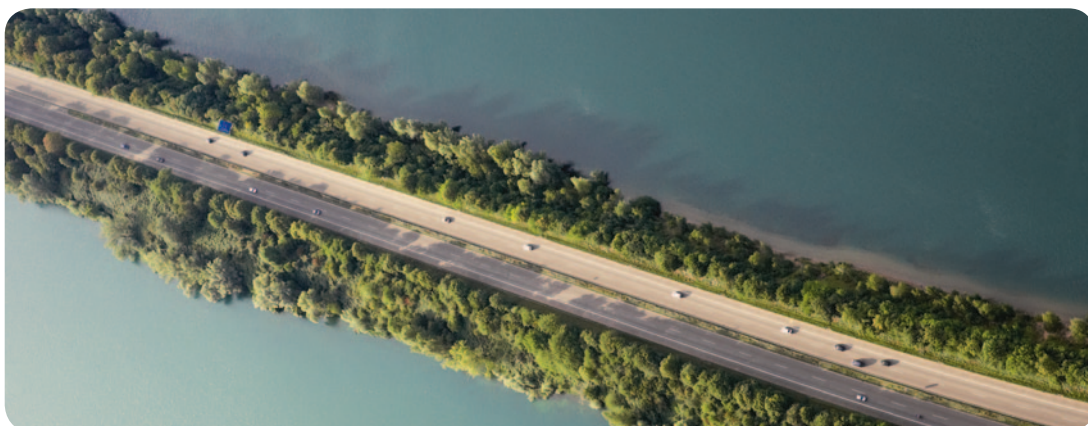


À ce titre, elles disposeront de compétences stratégiques élargies et d'outils pour accompagner la croissance des entreprises.

Demain, les régions seront la seule collectivité compétente pour soutenir les entreprises et porter les politiques de formation et d'emploi, pour intervenir en matière de transports, des trains régionaux aux bus en passant par les routes, les aéroports et les ports.

Elles géreront les lycées, auront en charge l'aménagement et les grandes infrastructures et disposeront de moyens financiers propres.

François Hollande,
Président de la République,
le 3 juin 2014





Innover
Coopérer
Soutenir Conseiller



“ Coopérer avec
l'Éducation nationale :
la mission “historique”
de l'AFT



L'AFT AU CŒUR DE LA PÉDAGOGIE

La coopération avec l'Éducation nationale

➤ Il s'agit là de la première mission historique de l'AFT qui apporte, au cours de 200 visites annuelles, un soutien technique, pédagogique et en partie financier à près de 250 lycées professionnels.

Tous ces établissements forment à des diplômés en transport et en logistique de différents niveaux, du CAP à BAC + 5. Chaque année, plus de 20 000 jeunes s'y préparent à entrer dans le monde professionnel.

AU PLUS PRÈS DES ÉTABLISSEMENTS

➤ Dans le cadre de la convention passée avec le ministère de l'Éducation nationale, pour le compte de la Profession, et en large association avec celle-ci au niveau local, l'AFT par l'intermédiaire de son Institut Pédagogique Transport et Logistique (IPTL) et de son Unité d'Appui et de Conseil au Système Éducatif (UACSE) :

- Contribue à l'actualisation des connaissances professionnelles des enseignants en organisant une dizaine de journées d'information technique et professionnelle à leur profit ;
- Met à disposition des ressources pédagogiques ;
- Dote les établissements de près de 300 véhicules pédagogiques dont il assure la maintenance ;
- Produit les statistiques de suivi des sections soutenues.

L'ÉCOLE ET L'ENTREPRISE

➤ L'AFT travaille avec le ministère de l'Éducation nationale sur l'établissement de la carte scolaire et facilite, à l'échelle des bassins d'emploi, l'organisation des périodes de stages en entreprise et l'insertion des jeunes diplômés.

Elle facilite la relation École-Entreprise et finance les formations Matières dangereuses ainsi que les Cartes de Qualification de Conducteur (CQC) pour les sections de conduite routière.

LA MOBILITÉ EUROPÉENNE

➤ L'AFT participe de façon active au développement de la mobilité européenne, en particulier, dans le cadre de NETINVET, réseau européen de centres de formation, d'établissements scolaires et d'entreprises issus de 10 pays de l'Union européenne* volontaires pour permettre la mobilité des élèves en cours de formation et aller vers une reconnaissance de la mobilité dans le cadre du dispositif européen ECVET**, qui permet d'attester les acquis obtenus dans un autre système en vue d'une certification professionnelle.

250
lycées
soutenus

20 000
apprenants
concernés

300
véhicules-école
fournis

* Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Pays Bas, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovénie.

** European Credit system for Vocational Education and Training - Système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnels.

L'appui au rectorat

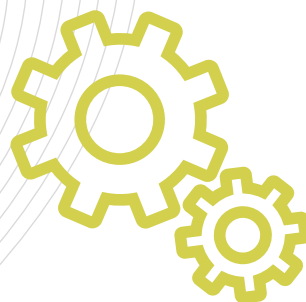
➤ De par leur expertise, les Délégués régionaux de l'AFT sont pressentis pour remplir les missions de **conseiller à l'enseignement technique** (CET) auprès du Recteur d'Académie. À ce titre, ils préparent et président la plupart des jurys d'examen de fin d'année scolaire avec les professionnels du secteur Transport et Logistique et les professeurs de l'Éducation nationale.

“ Préparer et présider les jurys d'examen de fin d'année avec les professionnels du secteur Transport-Logistique et les professeurs de l'Éducation nationale

La coopération avec le ministère de l'Enseignement supérieur



➤ Parallèlement, l'AFT poursuit et développe un partenariat actif avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. En effet, elle participe également au développement de certains enseignements supérieurs du transport – diplômes des IUT, de l'EST (École Supérieure des Transports), master, doctorats, masters des grandes écoles d'ingénieurs et de gestion. Un accord cadre a été renouvelé fin 2011 avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.



Création
Coopération **Challenge** Informations
Ingénierie Éducation Logistique
Formation Séminaires Numérique
Partenariat Rencontres
Transport



L'Institut Pédagogique Transport et Logistique (**IPTL**) assure des missions d'ingénierie pédagogique pour l'AFT, la branche Transport et ses partenaires.

L'ingénierie pédagogique

INGÉNIERIE DE CERTIFICATION

➤ Produire et mettre à jour les référentiels associés aux certifications (Référentiel d'Activité et de Compétence et Référentiel de Certification) :

- Avec le ministère de l'Éducation nationale pour les diplômes ;
- Avec la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (**DGEFP**) pour les Titres professionnels ;
- Avec la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (**CPNE**) pour les certificats de qualification professionnelle (**CQP**).

INGÉNIERIE DE FORMATION

➤ Concevoir des Référentiels de Formation notamment avec le ministère du Transport sur les formations obligatoires (Formation initiale minimale obligatoire, Formation continue obligatoire, Matières dangereuses, Attestation de capacité VL).

INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE

➤ Construire, développer et maintenir des outils pédagogiques

- Pour les établissements de l'Éducation nationale ;
- Pour les Centres de formation agréés ;
- Pour le ministère des Transports sur les sujets d'accès à la profession et de formation de conducteurs.



“ L'AFT lance un challenge incitant les établissements à proposer des innovations pédagogiques.”

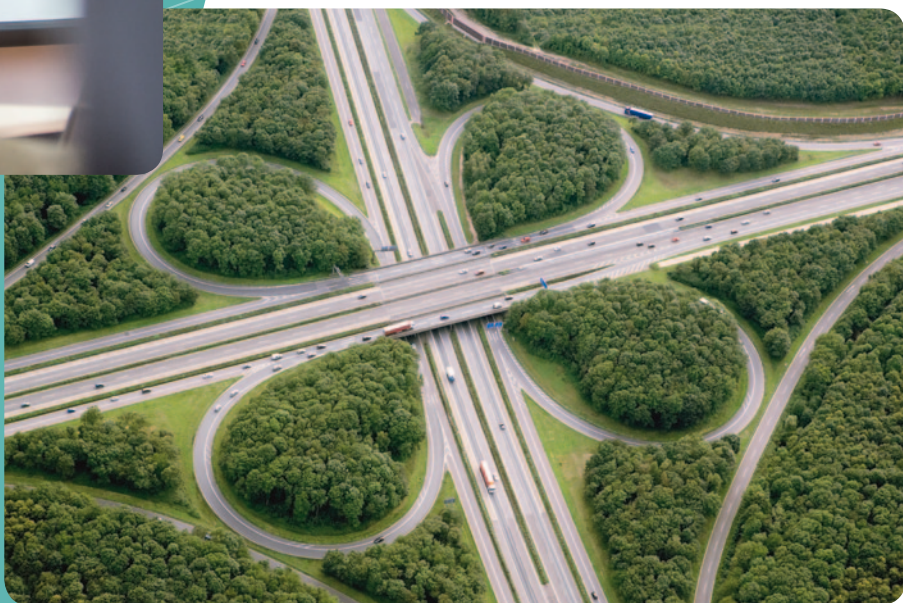


Accompagner
Mobiliser
Faciliter Informer



2000

*réunions d'information sur
les métiers et les formations
chaque année*





L'AFT AU CŒUR DE L'INFORMATION ET DE L'ORIENTATION



L'AFT joue un rôle majeur en matière d'information et d'orientation auprès des collégiens et des lycéens, des familles, des enseignants, des représentants de la Profession et des entreprises en liaison étroite avec les ministères avec lesquels elle a passé des conventions.

Les publics

CANDIDATS

➤ L'AFT accompagne les candidats aux différents métiers du secteur : information initiale, orientation, recherche d'une entreprise et mise en formation. L'AFT est aussi présente auprès des familles très attentives aux projets professionnels de leurs enfants et auprès des enseignants de la formation technique et professionnelle qui les accueilleront, parfois pendant plusieurs années.

Chaque année, les **SEFI-TL** (Service Emploi Formation Information en Transport-Logistique) programment plus de **2 000 réunions d'information** sur les métiers et les formations sur l'ensemble du territoire. Ils participent à une centaine de salons ou forums emploi/formation régionaux, au cours desquels des documents d'information sur les métiers, les formations et les dispositifs de formation sont largement diffusés et expliqués.

ENTREPRISES

➤ L'AFT favorise le rapprochement des établissements scolaires et de la profession, notamment par des visites d'entreprise ou des séances de découverte professionnelle au collège et au lycée. Elle met tout en œuvre pour **obtenir des stages au profit des apprentis et des élèves**, et facilite l'accueil en stage ou en période de formation en milieu professionnel.

INSTITUTIONS

➤ Des conventions lient étroitement l'AFT aux ministères de l'Éducation nationale, des Transports et du Budget. Des échanges d'informations ou des comptes-rendus sont faits au cours de réunions régulières.

Pour compléter le dispositif, mobiliser et mettre en synergie l'ensemble des acteurs, l'AFT a signé des conventions ou pratique des échanges suivis et fructueux avec les organismes chargés de l'information et de l'orientation comme **l'ONISEP, Pôle emploi**, les Centres d'information et d'orientation (**CIO**), les **missions locales**, les **cités des métiers**, les réseaux des **Carif-Oref** ou encore avec l'Établissement public d'insertion de la Défense (**EPIDe**) ou l'École de la deuxième chance (**E2C**).





Pour mieux rappeler et souligner son rôle et sa place dans le monde de la formation professionnelle en Transport-Logistique, l'AFT s'est dotée d'un nouveau site internet : **aft-dev.com**

Les outils numériques

LE SITE DE L'AFT

➤ Plate-forme d'information incontournable à destination des professionnels, du public, des jeunes et des partenaires institutionnels, le site traite de l'actualité de la formation professionnelle dans les Transports et la Logistique et donne des clés nécessaires aux jeunes et aux adultes pour comprendre et suivre une formation professionnelle et pour les aider dans la recherche d'emploi.

L'intervention de l'AFT étant aussi régionale – la formation professionnelle est essentiellement assurée par les Régions – elle a créé des **blogs régionaux** gérés et enrichis par ses 21 délégations régionales. Ces sites régionaux précisent les différentes actions engagées par les délégations régionales : information et orientation pour les jeunes et les demandeurs d'emploi, rencontres professionnelles, rencontres avec les services académiques ou encore manifestations en lien avec les établissements scolaires.



LE CENTRE DE RESSOURCES

➤ Le Centre de Ressources, géré par l'Institut Pédagogique Transport-Logistique, fédère près de 6 000 professionnels de la formation du secteur du Transport et de la Logistique :

- Managers, formateurs, collaborateurs de l'AFT ;
- Professeurs de l'Éducation nationale, moniteurs et formateurs d'entreprises, étudiants et chercheurs.

Il capitalise l'information en Transport, Logistique et Tourisme et assure des veilles juridiques autour des thématiques suivantes : Économie, Réglementation, Formation, Emploi et Pédagogie.

Les prestations du Centre de ressources



RESSOURCES EN LIGNE

Le portail de veille et d'information <http://ressources.aft-dev.com> propose des bulletins d'information, des ouvrages et des dossiers thématiques, des supports pédagogiques, des ressources réglementaires, des actualités sectorielles et régionales.



ESPACE EMPLOI ACTUALITES

Espace Emploi Actualités permet de retrouver toute l'information et les données économiques d'une région choisie sur les thèmes de l'alternance, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la VAE, les mesures pour l'emploi et le marché du travail.



NEWSLETTERS

Le Centre de ressources édite deux "News" à destination externe :

- **"Info 15 en ligne"** à destination des professeurs, des moniteurs d'entreprise et des centres de formations agréés pour la formation à la conduite routière ;
- **La Veille Emploi Formation** à destination des entreprises du Transport et de la Logistique.



RÉSEAUX SOCIAUX

Pour promouvoir le secteur et les métiers Transport-Logistique, l'AFT existe sur les réseaux sociaux à destination des jeunes, des professionnels et des institutions.



Plusieurs publications hebdomadaires sont proposées sur les actualités de l'AFT, de la formation et du secteur Transport-Logistique. Il offre également un espace de dialogue aux internautes.



Relais d'informations sur la formation, l'orientation et le secteur Transport-Logistique à destination des entreprises et des organismes professionnels.



Accessible à tous, cette page informe chaque semaine sur les publications nationales et régionales de l'AFT et sur la formation professionnelle.



La chaîne Youtube de l'AFT diffuse les vidéos réalisées par l'AFT, supports appréciés en information et orientation, comme le film sur le transport routier de voyageurs et le clip de promotion sur le déménagement.



Ce réseau professionnel publie plusieurs fois par semaine des articles sur les missions de l'AFT et sur l'actualité du secteur Transport-Logistique.



Avec une page "Entreprise" et un groupe de discussion "l'AFT et vous", ce réseau propose un espace de discussion destiné aux professionnels, aux employeurs et aux étudiants sur les services pratiques de l'AFT et sur l'actualité de la formation en Transport-Logistique.

La création de supports d'information



L'AFT élabore et diffuse, souvent en **partenariat avec l'ONISEP** ou avec les organisations professionnelles, des supports d'information numérisés ou imprimés sur les métiers de la branche au profit des enseignants, des proviseurs, des chefs de travaux, des Inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN) et des Inspecteurs Pédagogiques Régionaux (IPR) qui accèdent, à leur initiative, au réseau pédagogique de l'Institut pédagogique du Transport et de Logistique (IPTL) de l'AFT.

Ces supports, peuvent prendre la forme d'animation 3D ou de clip vidéo et sont accessibles sur les réseaux sociaux.



Animation Planète Transport-Logistique

Le département Études Transport et Logistique



Le Département Études Transport et Logistique (DETL) est le bureau d'études de l'AFT. Au fil des expériences et des années, le DETL a élargi ses compétences et ses domaines d'intervention. Il mène des projets au niveau international, européen ou national. Sa démarche analytique et prospective se concrétise dans des études, enquêtes ou projets sur les enjeux du transport et de la logistique.

De plus, le DETL a un rôle de conseil en organisation (ingénierie institutionnelle organisationnelle, relation transport territoire), et d'accompagnement au plus près de la réalisation des recommandations formulées.

Interventions du DETL

NIVEAU

- INTERNATIONAL Maroc, Sénégal, Roumanie ● EUROPÉEN Éducation, Culture ● NATIONAL Ministère des Transports, ADEME ● RÉGIONAL Conseil régional, Observatoire des transports

NATURE

- ÉTUDES D'OPPORTUNITÉ ● PROSPECTIVE ● ÉVALUATION ● ASSISTANCE TECHNIQUE

DOMAINES

- ANALYSE SOCIO-ÉCO du Transport et de la Logistique
- DÉVELOPPEMENT DURABLE et stratégie d'entreprise
- DIAGNOSTIC DES BESOINS en emplois et qualifications
- DISPOSITIFS DE FORMATION professionnelle
- MARCHÉ DU TRAVAIL



Coordonner
S'engager
Anticiper
Valoriser



“ *Innover pour multiplier les talents où qu'ils se trouvent...* ”





L'AFT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS SOCIÉTALES



L'AFT, de par **ses actions innovantes et engagées**, se positionne comme un acteur volontaire, en phase avec les problématiques actuelles du monde du travail et les préoccupations de notre société.



Afin d'assurer pleinement sa mission de développement de la formation professionnelle en Transport-Logistique, l'AFT agit en

mobilisant ses Délégations régionales dans le pilotage d'actions, avec deux principaux objectifs :



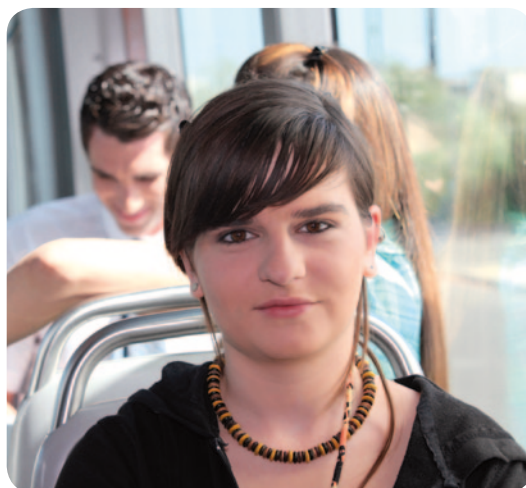
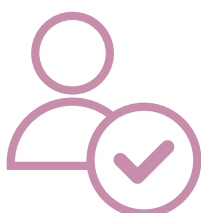
Permettre à un nombre toujours croissant de personnes de
REJOINDRE LE SECTEUR TRANSPORT-LOGISTIQUE



CONSEILLER LES ENTREPRISES DU SECTEUR TRANSPORT-LOGISTIQUE

dans la mise en œuvre d'actions qui leur permettront de faire face aux nouvelles préoccupations du moment, que ce soit par exemple dans les domaines du social, de l'environnement ou de la sécurité.

Concrètement, l'AFT s'est engagée en faveur de l'employabilité des personnes à mobilité réduite, de la mixité, du développement durable, de la prévention et des addictions.



Le handicap et les personnes à mobilité réduite



➤ Avec le concours de l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées), de la FNTV (Fédération Nationale des Transports de Voyageurs), de la FNTR (Fédération Nationale des Transports Routiers) et de la Région Bretagne, un dispositif de valorisation des aptitudes à la conduite a été mis au point en 2012 au profit des personnes handicapées moteur.

Une **première nationale** qui présente un intérêt double : grâce à cette innovation pédagogique, l'employabilité des personnes handicapées est améliorée, qu'il s'agisse de conducteurs routiers ayant vécu un accident de la vie ou de personnes n'étant pas encore dans le secteur. Avec cette action partenariale, l'AFT répond aux souhaits des entreprises du secteur, et ouvre les métiers du transport à un public qui en est aujourd'hui souvent exclu.

La mixité

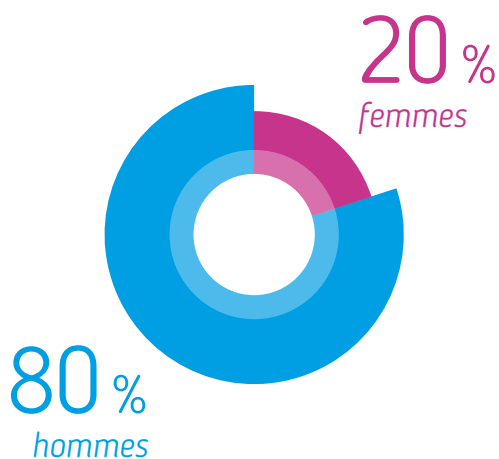
➤ L'AFT s'est engagée à favoriser l'accès aux femmes dans les métiers du Transport-Logistique.

Concrètement, plusieurs conventions de partenariat ont été signées entre l'État, représenté par la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, l'AFT en régions et les fédérations professionnelles

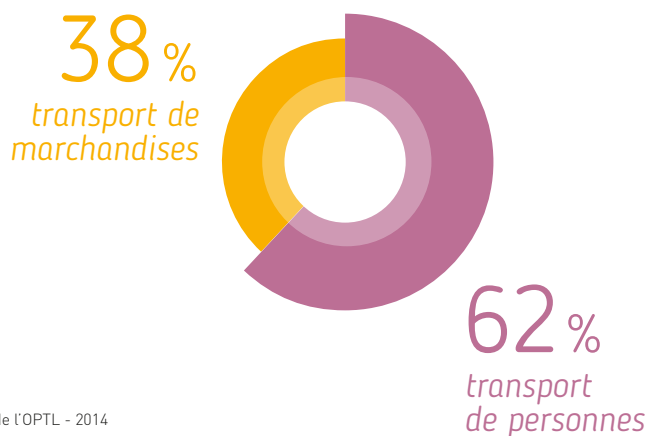
du transport – dont la Chambre Syndicale du Déménagement (CSD), la FNTV, la FNTR et TLF (Entreprises de Transport et de Logistique de France).

Ces partenariats permettent la mise en œuvre d'actions de sensibilisation sur les métiers du transport en faveur des jeunes filles et la promotion des contrats pour la mixité au sein des entreprises.

Femmes dans le Transport-Logistique



Répartition des femmes dans le secteur



Données de l'OPTL - 2014

La prévention des addictions

➤ En moins de quatre ans, l'AFT a signé plus d'une quinzaine de chartes de prévention des addictions en régions, en partenariat avec les services déconcentrés de l'État, les fédérations ou organisations professionnelles patronales et syndicales du transport routier et les organismes de prévention.

Ces chartes permettent le lancement de campagnes de sensibilisation aux dangers des addictions et mettent à la disposition des entreprises des kits d'information très pratiques (affiches, plaquette, vidéos ou encore tests anonymes).



16

chartes régionales
signées

La prévention de l'environnement



➤ L'AFT accompagne l'ADEME, le ministère du Développement durable et les organisations professionnelles du Transport-Logistique pour inciter les professionnels du secteur à adhérer à la charte "Objectif CO₂ - Les transporteurs s'engagent".

Dans le cadre de cette charte, le secteur des transports routiers s'est engagé dans des actions visant à réduire les émissions polluantes des véhicules (normes Euro) et les émissions de gaz à effet de serre. Il a ainsi adopté des mesures concernant à la fois l'organisation des transports et la technologie des véhicules.

Les délégations régionales de l'AFT, lorsqu'elles sont membres des comités de pilotage des chartes régionales, sont chargées de suivre les actions des entreprises signataires de la charte. Elles peuvent aussi, avec l'ADEME, si les comités de pilotage le commandent, prendre en charge la création de postes de "Chargés de mission réduction de CO₂".



325

millions de litres de gasoil
économisés par an pour plus
de 100 000 véhicules
impliqués

Les actions conventionnelles nationales : agir pour le bénéfice du Transport-Logistique

CONVENTION AVEC L'OPCA TRANSPORTS ET SERVICES

➤ La convention signée entre l'AFT et l'OPCA Transports et Services veut renforcer, dans le cadre de la branche au sein de la convention collective des transports routiers et des activités auxiliaires du Transport, la complémentarité et la coordination de ces deux acteurs majeurs du développement de la formation professionnelle, impliqués tous deux dans les questions d'emploi et de qualification.

“ Renforcer la complémentarité et la coordination de deux acteurs majeurs du développement de la formation professionnelle ”

La coordination entre les deux organismes porte sur plusieurs points :

- Les actions communes et/ou concertées avec les différents partenaires institutionnels – Conseil régional ; services déconcentrés de l'État, Pôle emploi, Missions locales, E2C... ;
- L'analyse des besoins en matière d'emploi, de formation et de qualification professionnelle ;
- Le développement de l'information et l'orientation sur les métiers et les dispositifs de qualification et les perspectives d'évolution professionnelle ;
- L'analyse des compétences et d'ingénierie des qualifications ;
- La réalisation de projets innovants ;
- La synergie des moyens et des ressources.

CONVENTION AVEC PÔLE EMPLOI

➤ Afin de répondre aux différents enjeux auxquels est confronté le secteur Transport-Logistique, l'AFT et Pôle emploi ont passé un accord dont les ambitions sont les suivantes :

- Organiser les relations entre Pôle emploi et l'AFT afin de construire des plans d'actions territoriaux ;
- Professionnaliser les acteurs ;
- Mettre en œuvre de façon concertée les politiques de formation ;
- Accompagner les entreprises dans leur projet de qualification et de recrutement.

Pour cela, les deux parties s'engagent à :

- Faciliter l'accès à l'information sur le secteur de Transport et de la Logistique aux professionnels de l'orientation, ainsi qu'au grand public, en centrant la réflexion sur la sécurisation des parcours et en s'appuyant sur une bonne connaissance de l'offre ;
- Aider à l'orientation des publics demandeurs d'emploi, vers les emplois du secteur des transports et de la logistique ;
- Faciliter le placement des demandeurs d'emploi au travers du développement de la qualification et du service aux entreprises.



CONVENTION AVEC LES CARIF-OREF

➤ L'AFT et le réseau des CARIF-OREF conviennent de coordonner leur collaboration sur les points suivants :

- Faciliter l'accès à l'information sur le secteur Transport-Logistique aux professionnels de l'information et de l'orientation, ainsi qu'au grand public en centrant la réflexion sur la sécurisation des parcours et en s'appuyant sur une bonne connaissance de l'offre ;
- Faire des coproductions adaptées aux besoins nationaux et régionaux et aux besoins des partenaires, à partir des capacités d'analyse territoriale et de l'accès aux bases de données spécifiques ;
- Aider à l'orientation des différents publics vers les emplois du secteur Transport-Logistique.

CONVENTION AVEC KLESIA

L'AFT et **Klesia**, sous la marque **Carcept Prev**, qui réunit l'ensemble des institutions de la protection sociale du transport et de la logistique, ont signé une convention de partenariat en octobre 2012.

Un paraghe historique qui permet de mettre en commun les expertises respectives et d'agir pour améliorer :

- La santé et la qualité de vie au travail ;
- La prévention et la réduction des risques professionnels ;
- L'aide au reclassement des personnes en situation d'inaptitude ou d'incapacité.

Le transport et la logistique font ainsi la démonstration de leur capacité à mettre en œuvre les moyens pour développer la protection sociale au service des entreprises et de leurs salariés.

CONVENTION AVEC LA CNAMTS

L'enjeu majeur pour les activités du transport routier et de la logistique, qu'il s'agisse des personnels mobiles ou sédentaires, est de prévenir et de limiter les risques professionnels, notamment le risque routier, et de favoriser la santé et la qualité de vie au travail. Pour répondre à cet enjeu, l'AFT, la CNAMTS et les institutions Carcept Prev ont décidé de conjuguer leurs efforts dans une convention cadre de coopération visant trois points essentiels :

- Mieux prendre en compte la santé au travail et les risques professionnels dans les activités du transport et de la logistique ;
- Développer la connaissance des risques professionnels et mieux appréhender la santé au travail dans les formations professionnelles ;
- Mieux comprendre, évaluer et anticiper les évolutions comportementales des salariés par une veille renforcée et partagée sur ces thématiques.

CONVENTION AVEC L'ADEME

L'importance des enjeux environnementaux, et la volonté d'accompagner les entreprises du secteur dans la nouvelle politique de transition énergétique, ont incité l'AFT et l'ADEME à rechercher un accord visant à mutualiser leurs expertises sur la maîtrise des énergies et l'émission des gaz à effet de serre.

Il s'agit de chercher par tous les moyens à sensibiliser, informer et former les professionnels du secteur des transports routiers et de la logistique aux enjeux énergétiques, et à promouvoir toutes les solutions technologiques, organisationnelles et comportementales ayant un impact positif sur l'énergie et l'environnement.

Convention ADEME-AFT : les cibles et leurs objectifs

LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF

Accroître la compétence des actuels et futurs professionnels du transport et de la logistique

LES ENTREPRISES DE TRANSPORT ROUTIER

OBJECTIFS

Les sensibiliser et les accompagner dans "Objectif CO₂, les transporteurs s'engagent"

LES TRANSPORTEURS ET LES CHARGEURS

OBJECTIF

Les inciter à favoriser l'utilisation des transports combinés à partir du site www.viacombi.eu réalisé par l'AFT et l'ADEME

LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

ALSACE

- **Sophie Bouvier**
ZI - 4, avenue de l'Énergie
67800 BISCHHEIM
Tél. 03 88 18 65 21 / 06 84 50 13 53
sophie.bouvier@aft-dev.com

AQUITAINE

- **Lydia Rio**
Allée de Gascogne – BP 32
33370 ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX
Tél. 05 57 77 24 73 / 06 84 50 13 63
lydia.rio@aft-dev.com

AUVERGNE

- **Séverine Carrier**
17, rue du Bois Joli
63800 COURNON-D'AUVERGNE
Tél. 04 73 98 07 01 / 06 11 03 22 83
severine.carrier@aft-dev.com

BOURGOGNE

- **Isabelle Brosse**
ZI - 17, rue de l'Ingénieur Bertin
21600 LONGVIC
Tél. 03 80 63 19 23 / 06 75 65 00 78
isabelle.brosse@aft-dev.com

BRETAGNE

- **Éric Godefroy**
Rue des Charmilles – BP 11459
35514 CESSON-SÉVIGNÉ Cedex
Tél. 02 99 32 56 73 / 06 71 22 34 11
eric.godefroy@aft-dev.com

CENTRE

- **Flora Deville**
ZAC des Châtelliers Nord
285, rue Léonard de Vinci
45400 SEMOY
Tél. 02 38 83 65 02 / 06 89 38 43 18
flora.deville@aft-dev.com

CHAMPAGNE-ARDENNE

- **Pierre Sempé**
16-18, rue du Val Clair – BP 53
51683 REIMS Cedex
Tél. 03 26 85 95 22 / 06 08 87 86 63
pierre.sempé@aft-dev.com

FRANCHE-COMTÉ

- **Delphine Migliaccio**
7, rue des Grandes Pièces
ZAC de l'Eurespace
25770 SERRE-LES-SAPINS
Tél. 03 81 48 58 09 / 06 84 53 70 86
delphine.migliaccio@aft-dev.com

ÎLE-DE-FRANCE

- **Jean-Marc Paris**
11, place d'Aquitaine
Chevilly Larue
94516 RUNGIS Cedex
Tél. 01 49 78 21 37 / 06 88 21 77 93
jean-marc.paris@aft-dev.com

LANGUEDOC-ROUSSILLON

- **Jean-Luc Decoux**
Impasse Gérard Dupont
Parc d'Activité Méditerranée
34470 PÉROLS
Tél. 04 67 68 69 91 / 06 84 50 14 91
jean-luc.decoux@aft-dev.com

LIMOUSIN

- **Thomas Huguen**
Avenue Jean Giraudoux
87410 LE PALAIS-SUR-VIENNE
Tél. 05 55 37 62 44 / 06 70 01 65 27
thomas.huguen@aft-dev.com

LORRAINE

- **Catherine Ledoux**
Avenue du Général de Gaulle – BP 84
54140 JARVILLE-LA-MALGRANGE
Tél. 03 83 15 83 87 / 06 07 24 65 14
catherine.ledoux@aft-dev.com

MIDI-PYRÉNÉES

- **Christine Boy**
72, rue Edmond Rostand – BP 92048
31018 TOULOUSE Cedex 2
Tél. 05 61 99 53 32 / 06 84 50 49 98
christine.boy@aft-dev.com

NORD / PAS-DE-CALAIS

- **Saou Ghadfa**
Maison du Transport
et de la Logistique
156, rue Léon Jouhaux – BP 135
59447 WASQUEHAL Cedex
Tél. 03 20 66 89 87 / 06 42 91 94 86
saou.ghadfa@aft-dev.com

BASSE-NORMANDIE

- **Jean-Michel Monnois**
Rue de la Cotonnière
14000 CAEN
Tél. 02 31 46 19 06 / 06 83 85 19 78
jean-michel.monnois@aft-dev.com

HAUTE-NORMANDIE

- **Jean-Michel Monnois**
Parc de la Vente Olivier
145, Chemin du Taillis
76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
Tél. 02 35 66 17 12 / 06 83 85 19 78
jean-michel.monnois@aft-dev.com

PACA & CORSE

- **Caroline Gouy**
368, boulevard Henri Barnier – BP 28
13321 MARSEILLE Cedex 16
Tél. 04 91 46 65 56 / 06 81 64 05 12
caroline.gouy@aft-dev.com

PAYS DE LA LOIRE

- **Jehan-Paul Labrusse**
2, rue Jean Mermoz – BP 68401
ZAC Maison Neuve
44984 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE
Tél. 02 40 18 13 17 / 06 86 42 55 00
jehan-paul.labrusse@aft-dev.com

PICARDIE

- **Barbara Guichard**
Zone Industrielle Nord
16, rue de la Vassellerie
80046 AMIENS Cedex 2
Tél. 03 22 54 21 81 / 06 86 54 05 66
barbara.guichard@aft-dev.com

POITOU-CHARENTES

- **Olivier Martin**
94, rue du Porteau
86037 POITIERS Cedex
Tél. 05 49 88 96 39 / 06 84 53 70 69
olivier.martin@aft-dev.com

RHÔNE-ALPES

- **Béatrice Jacquot**
202, rue Marcel Mérieux – BP 7007
69342 LYON Cedex 07
Tél. 04 78 72 07 21 / 06 84 50 13 59
beatrice.jacquot@aft-dev.com



DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE



46, avenue de Villiers • 75847 PARIS Cedex 17
Tél. 01 42 12 50 50 • Fax. 01 42 12 50 10

www.aft-dev.com